

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 février 2024

TERRITOIRES ZÉRO FAIM - (N° 2208)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 30

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l’alinéa 10, supprimer les mots :
« et des synergies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.